

## **L'Éducation à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR) est-elle enseignée dans l'école de votre enfant ?**

Si ce n'est pas le cas, voici une lettre type que vous pouvez transmettre à l'enseignant.e de votre enfant.

Madame, monsieur,

Nous constatons que l'Education à la Vie Affective et Relationnelle n'a pas été réalisée cette année 2025-2026 dans l'école de notre enfant. Nous aimerions comprendre pourquoi et demander son application.

À l'école, apprendre les maths, le français, l'histoire et l'Education à la Vie Affective et Relationnelle, c'est normal et surtout obligatoire.

Est-ce qu'il manque des moyens financiers ? Est-ce qu'il manque des formations pour les enseignants et enseignantes ? Nous savons qu'il existe des séances type sur Éduscol, des associations agréées et des institutions partenaires pour venir soutenir cet enseignement.

Nous savons aussi que la loi pour l'Education à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR) a été votée en 2001 et qu'elle est encore trop peu appliquée. Cela fait 25 ans. Comment pouvons-nous faire évoluer cette situation ? Quels sont les freins ?

Apprendre à se connaître et à connaître son corps, encourager les élèves à s'exprimer, à respecter les autres et vivre ensemble, aborder les relations interpersonnelles, l'égalité entre les individus, les stéréotypes de genre ainsi que la prévention des violences sexuelles, tels sont les objectifs de l'EVAR au premier degré.

En ce sens, ce dispositif est préventif. Il permet aux enfants notamment de raconter des violences qu'ils et elles subissent, de les reconnaître et de mettre des mots sur ces situations. Il y a urgence à mettre en place cet enseignement quand on sait qu'en France, un enfant est victime de violences sexuelles toutes les trois minutes selon la CIVISE. Le sujet est là, aujourd'hui, dans nos médias, nous sommes alertés régulièrement sur les violences sexuelles faites aux enfants.

Nous attendons une prise en compte de notre requête et nous comptons sur vous pour appliquer la loi.

Des parents, faisant partie des 80 % de parents d'élèves favorables à l'EVAR.S \*